

[Texte]

shift in the division of powers may be greater than was thought by the government or less than was thought by the government. I know it's not an exact science, but how much of this is sort of casting a fishing line into a deep hole and hoping you'll come up with the right answer?

Ms Maxwell: Well, we're certainly not casting a fishing line at this stage, Mr. Nystrom. I think the question you raise about how precise one can be in making assumptions about how people will behave in changing political structure is one that we raised ourselves in the annual review.

The kind of laboratory test we were undertaking there was basically to try to test the degree to which the economic union would be affected if you were to change the division of powers and actually decentralize spending decisions to provincial governments. The basic message that came out of all of the different options we tested was that the more radical the decentralization, the more costly and risky it becomes. In effect, I think the important message that underlines this brief is the economic union exists, it is important to all Canadians. We are and have been a country that has been gradually decentralizing over the recent decades. We anticipate that the decentralizing trend is likely to continue in future decades, and that this is an opportunity to put the tools in place for managing the Canadian economic union in a way that will be much more efficient than what is possible under the current arrangements.

• 1445

Mr. Nystrom: I wonder if you can give the committee some advice as to how we might strengthen equalization. We have had in this country a decentralization of economic powers and economic activity, as you've been saying and as other people have been saying in recent years. There's a growing concern that the poor provinces have fewer and fewer resources. We see this in the economies not only in Atlantic Canada, but also in Manitoba and Saskatchewan. Can you advise the committee as to what we should do to improve equalization, to improve the equality of conditions between the provinces? Maybe equalization is one way. Are there other ways we can go about doing it, too, in the constitutional sense?

Ms Maxwell: That's the heart of the issue we were trying to address in this brief. We feel quite strongly that if very large disparities open up either in tax burdens or in the quality of public goods and services that are available in different regions, it will be destabilizing for the economic union. Investment decisions will tend to move towards the low-tax jurisdictions and there will be a tendency for people to move to the jurisdiction where the public services are more generous. As a result, we would destabilize the integration we now have.

[Traduction]

dépendent de facteurs innombrables, difficiles à quantifier, tels que les réactions humaines à certaines modifications. Je songe ici aux tensions extrêmement vives qui pourraient exister dans le pays s'il devait éclater. Autrement dit, les conséquences d'une nouvelle répartition des pouvoirs risquent d'être beaucoup plus profondes, ou beaucoup moins, que ne le pense le gouvernement. Je sais que l'économie n'est pas une science exacte, mais ne croyez-vous pas que, dans ce domaine particulier, les efforts de prévisions relèvent un petit peu de l'inconnu?

Mme Maxwell: À l'étape actuelle, nous n'essayons pas de sonder l'inconnu. Je précise d'ailleurs que nous avons nous-mêmes soulevé dans notre rapport annuel le problème que peuvent poser les prévisions économiques lorsqu'on doit formuler des hypothèses sur la réaction des gens à l'évolution de leurs structures politiques.

Ce que nous avons tenté de faire, dans une sorte d'expérience de laboratoire, c'était de mesurer les changements qui pourraient être apportés à l'union économique si l'on devait modifier la répartition des pouvoirs et décentraliser les décisions de dépense au profit des gouvernements provinciaux. La conclusion essentielle des différentes options que nous avons envisagées est que, plus la décentralisation est radicale, plus les coûts et les risques sont élevés. De fait, je crois que le message important qui ressort de notre mémoire est que l'union économique existe bien et que tous les Canadiens y attachent beaucoup de prix. Nous avons cependant déjà beaucoup décentralisé ces dernières décennies et cette tendance se poursuit. Nous croyons que la tendance décentralisatrice va probablement se maintenir durant les prochaines décennies et que la période actuelle nous donne la chance de forger les outils qui nous permettront de gérer l'union économique canadienne de manière à la rendre plus efficiente.

M. Nystrom: Pourriez-vous dire au comité comment nous pourrions renforcer la péréquation? Comme vous le dites, et vous n'êtes pas la seule, il y a actuellement dans notre pays un mouvement de décentralisation des pouvoirs et activités économiques. En revanche, on s'inquiète de constater que les provinces pauvres ont de moins en moins de ressources, ce qui n'est pas seulement le cas dans les provinces maritimes mais aussi au Manitoba et en Saskatchewan. Que pourrions-nous donc faire, à votre avis, pour améliorer le mécanisme de péréquation, de façon à mieux équilibrer les diverses économies provinciales? D'ailleurs, sur le plan constitutionnel, y a-t-il d'autres solutions que la péréquation pour atteindre cet objectif?

Mme Maxwell: Vous touchez là au coeur du problème que nous examinons dans ce mémoire. Nous sommes en effet fermement convaincus que toute modification entraînant de vastes disparités en matière de fardeau fiscal ou de qualité quant aux biens et services publics dans les diverses régions, aura pour effet de déstabiliser l'union économique. Les décisions d'investissement auront tendance à privilégier les régions où le fardeau fiscal est le moins lourd et les citoyens auront tendance à se rendre dans celles où les services publics sont plus généreux. Cela aura pour effet de déstabiliser le système intégré que nous connaissons actuellement.